

RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4583 VENDREDI 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2023

## AVIATION CIVILE

# La taxe Go pass dans le viseur de la Cour des comptes

À travers l'audit lancé sur la gestion des recettes générées par la redevance de développement des infrastructures aéroportuaires (IDEF), connue sous le nom de «Go pass», la Cour des comptes répond à une revendication expri-

mée par les voyageurs. L'institution de contrôle des finances et des biens publics en République démocratique du Congo veut retracer les fonds générés qui, apparemment, n'empruntent pas les voies légales.

Page 4



Preuves de paiement de la taxe Go pass

## MANIFESTATION ANTI-MONUSCO À GOMA

# La FBCP condamne la tuerie des civils non armés

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) s'insurge contre l'usage d'armes à feu contre les civils non armés qui manifestaient, le 30 août, à Goma contre la présence de la mission onusienne dans le pays. L'ONG

exige une enquête approfondie sur ces incidents qui ont fait plus de dix victimes afin que leurs auteurs soient arrêtés et traduits en justice pour répondre de leurs actes.

Page 2

## PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

# Me Guy Loando a échangé avec la SFI



Séance de travail entre le ministre Guy Loando et la SFI

Le ministre d'État chargé de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, a récemment échangé avec le directeur-pays de la Société financière internationale (SFI), Malick Fall. Les projets ini-

tiés par le ministère de l'Aménagement du territoire visant à favoriser le développement durable et le bien-être des populations étaient au centre des discussions.

Page 3

## MWIMBA TEXAS FOREVER

# Célébration de la troisième édition



Glody Mwimba et les autres membres de la FMT et de la CCIA devant la tombe de Mwimba Texas/Adiac

La famille biologique du champion Mwimba Texas et les associations partenaires se sont souvenues, le 30 août, de cette icône du catch classique et de la lutte pour les droits des albinos décédée il y a trois ans. Des activités ont été organisées pour louer les actifs du catcheur albinos dans la société et dans le monde sportif.

Page 4

## ÉDITORIAL

## Espérons

Le gouvernement vient d'officialiser sa décision d'uniformiser la tenue scolaire pour le cycle secondaire, tant au niveau de l'enseignement général que technique. Une des approches visant à répondre à la problématique des violences en milieu scolaire.

Cette option, espérons-le, mettra un terme à ce phénomène qui depuis l'époque où l'ensemble Kaki, pour les garçons, et bleu pour les filles était applicable sans distinction à tous les élèves. Dans la pratique, résoudre le problème passe à la fois par la réinsertion des cours de morale depuis le primaire, d'une part, et le renforcement du plan de sécurisation des établissements les plus exposés, d'autre part.

Aussi, l'élaboration d'une politique scolaire condamnant la violence dans les lieux d'apprentissage en veillant qu'elle soit appliquée avec rigueur peut être une solution pour faire de l'école un milieu de paix, de cohésion sociale et du vivre-ensemble.

La vie en société étant souvent source de conflits en raison des divergences, des besoins et des valeurs qui ne sont pas toujours les mêmes depuis la cellule familiale, les parents sont appelés à jouer leur partition en inculquant à leur progéniture une culture de la non-violence.

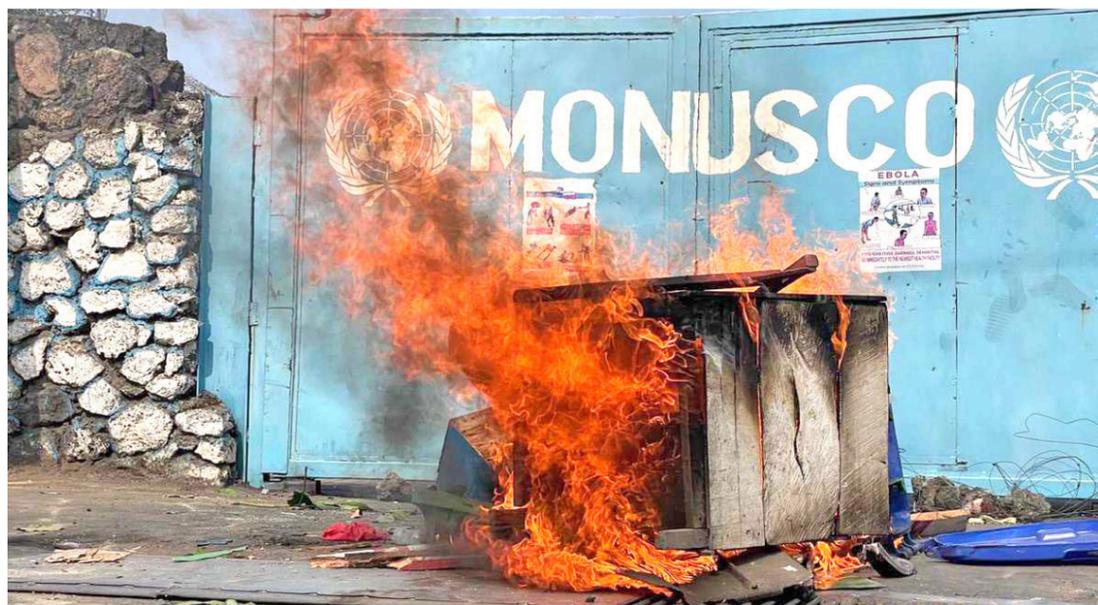
Pour l'Etat, réfléchir sur comment amener les composantes de la famille scolaire, à savoir les membres de l'administration, les enseignants, les élèves et les parents d'élèves à dialoguer sans cesse permettra de résoudre pacifiquement les violences dans les établissements scolaires.

Les Dépêches de Brazzaville

## MANIFESTATION ANTI-MONUSCO À GOMA

## La FBCP condamne la tuerie des civils non armés

L'ONG exige une enquête approfondie et crédible sur ces incidents qui ont fait plus de dix victimes afin que les auteurs de ces crimes soient arrêtés et traduits en justice pour répondre de leurs actes.



Le feu allumé devant le portail de la Monusco à Goma/DR

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) s'insurge contre l'usage d'armes à feu contre les civils non armés qui manifestaient, le 30 août, à Goma contre la présence de la mission onusienne dans le pays. Citant les informations en sa possession, cette ONG de défense des droits de l'homme indique que les éléments de la garde républicaine auraient fait usage d'armes à feu contre la population qui manifestait, faisant plus de dix victimes. « Nous condamnons avec la dernière énergie les tueries contre les civils non armés lors de la manifestation à Goma le 30 août 2023 contre la Monusco, par les éléments de la garde républicaine », a souligné cette association.

La FBCP exige, par ailleurs, une enquête approfondie et crédible sur ces incidents qui ont fait plus de dix victimes et que les au-

teurs de ces crimes soient arrêtés et traduits en justice pour répondre de leurs actes. Notant que la mission onusienne dans le pays ne remplace pas l'Etat congolais, cette ONG recommande aussi à la population congolaise de ne pas être hostile à la Monusco. « Elle est ici au Congo démocratique pour un appui à l'Etat congolais », a expliqué cette association. Et de noter que la Monusco est en train de jouer un rôle important pour l'instauration de la paix et l'État de droit en République démocratique du Congo.

Cette ONG dit profiter de son communiqué du 31 août 2023 pour informer l'opinion publique que les installations de la Monusco sont inattaquables. « Il ne faut pas que certains politiciens de mauvaise foi, incapables de répondre à l'attente de la population, vous conduisent dans l'erreur », a insisté la FBCP.

Lucien Dianzenza

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou  
Dorly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault  
Adjoint à la direction : Kiobi Abira  
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Mauoukani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint : Elvy Bombete  
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## JUSTICE

# Le responsable intérimaire Ernest Ngumbi du CND-SI aux arrêts

Le chef de section «armes classiques» assurant l'intérim du responsable du Comité national de désarmement et de la sécurité internationale (CND-SI) est détenu au Parquet général de la Gombe à Kinshasa, accusé de détournements des rémunérations des agents de cette structure de la Primature.

Le CND-SI connaît un moment de tourmente depuis peu. L'on apprend que le chef de section, Ernest Ngumbi, qui assure l'intérim du coordonnateur national de cet établissement du cabinet du Premier ministre, est aux arrêts depuis le 28 août au Parquet général de la Gombe à Kinshasa. Grief retenu contre lui : détournement des rémunérations de seize agents et fonctionnaires de l'Etat congolais engagés au sein du CND-SI et abus de pouvoir. Ces agents, rapporte-t-on, sont victimes des malversations et ne jurent que par une justice équitable afin de recouvrer leurs droits.

En mai dernier, le chef de section Ernest Ngumbi Mashaka demandait, dans une correspondance adressée au directeur de la direction de la paie des fonctionnaires de l'Etat, avec des copies transmises au directeur de cabinet du Premier ministre, au secrétaire général à la Primature et au secrétaire général au Budget, d'écarter les agents pour les remplacer par d'autres personnes dont certains d'entre elles travaillent au sein du Comité et d'autres provenant de



Le chef de section Ernest Ngumbi du CND-SI.

Le prétexte évoqué par le coordonnateur dans la correspondance pour désactiver ces agents de la paie en induisant d'autres autorités en erreur était l'absentéisme et la fraude.

Des accusations qui visiblement n'ont pas été prouvées, d'autant plus que ces agents ont toujours rempli leurs tâches au CND-SI. Trois mois après, c'est lui qui se retrouve dans les mailles de la justice pour détourne-

ment des rémunérations de ces seize agents. L'instruction suit son cours. Et ces agents espèrent en la Justice dans l'optique de l'Etat de droit prôné par le président de la République, Félix Antoine Tshisekedi. En cette période d'avant la rentrée scolaire, ces agents, responsables des familles, sont d'autant préoccupés, privés de leurs primes détournées par le chef de section qui fait office d'intérim du coordonnateur du CND-SI. Comment rentreront-ils dans leurs droits et récupérés leurs rémunérations ? la question restée posée.

Créé décembre 2011 et restructuré et le 27 mars 2019 par décret n°19/03 du Premier ministre, le CND-SI est le regroupement toutes les structures gouvernementales pour le suivi et l'évaluation des activités des commissions interministérielles, des points focaux ainsi que des partenaires du secteur de désarmement et de la sécurité internationale dans le cadre des engagements de l'Etat congolais vis-à-vis des Nations unies et des organisations régionales et sous-régionales.

Martin Engimo

## PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

## Le ministre d'État Guy Loando échange avec la SFI

Déterminé à mobiliser des fonds pour la matérialisation des projets de développement initiés par son ministère, le patron de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, a accordé récemment une audience au directeur-pays de la Société financière internationale (SFI), M. Malick Fall.

Dans un effort concerté pour répondre aux besoins de financement de divers projets, le ministre d'État a choisi d'engager une collaboration avec la SFI. La réunion avec M. Fall, responsable des opérations en République du Congo, au Burundi et en République démocratique du Congo, a été fructueuse et prometteuse. Lors de cette rencontre, des échanges ont porté sur les projets initiés par le ministère de l'Aménagement du territoire, qui vise à favoriser le développement durable et le bien-être des populations.

Le ministre Guy Loando Mboyo a souligné : « Nous avons discuté en détail des divers projets élaborés par notre ministère en vue de promouvoir le développement et le bien-être de nos concitoyens, conformément aux objectifs de développement durable. » Parmi les projets en cours, le ministère se penche sur des initiatives liées à la mobilité urbaine le

long du fleuve et à la création de logements sociaux. Un autre objectif majeur est l'harmonisation du cadre juridique avec la loi sur l'Aménagement du territoire, actuellement en discussion au Parlement.

Cette rencontre préliminaire entre le ministre d'État et M. Fall prépare le terrain pour des discussions plus approfondies à Washington, aux États-Unis, en septembre, avec la direction internationale de la SFI. Au cours de cette réunion, des échanges fructueux ont eu lieu, au cours desquels le ministre et son équipe ont présenté la mission du ministère.

Les discussions ont notamment porté sur l'intégration du secteur privé en vue de soutenir les stratégies de développement en place. L'une des pistes explorées est la participation de la SFI à la réflexion sur l'intégration du secteur privé dans des domaines clés tels que le logement et le transport. La SFI



Séance de travail entre le ministre Guy Loando et la SFI

possède une expérience avérée dans l'accompagnement des gouvernements pour la mise en place des partenariats publics privés, favorisant ainsi la participation du secteur privé au financement d'infrastructures majeures. Elle offre également un soutien financier, sous forme de prêts ou de fonds propres, aux opérations solides et bancables, après évaluation

approfondie des dossiers. M. Malick Fall a souligné : « La SFI intervient dans divers secteurs tels que l'énergie, les télécommunications, le logement et l'agriculture, chacun étant pris en charge par des spécialistes dédiés. Notre rôle ne se limite pas à celui d'une banque ; nous disposons des ressources nécessaires pour accompagner la mise en œuvre de

réformes visant à attirer davantage d'investisseurs privés. » Cette rencontre entre le ministre d'État, Guy Loando Mboyo, et M. Malick Fall marque un pas important vers une collaboration prometteuse et productive pour le développement durable et la prospérité de la République démocratique du Congo.

Blandine Lusimana

## AVIATION CIVILE

## Un audit de la Cour des comptes sur la taxe Go pass

Instaurée depuis 2009, la redevance de développement des infrastructures aéroportuaires (IDEF), mieux connue sous le nom de «Go pass», représente aujourd'hui un fardeau pour les voyageurs en raison du supplément qu'ils sont obligés de payer à l'embarquement.

Ce qui est navrant c'est qu'ils ne savent même pas à quoi servent les fonds récoltés ni la destination qu'ils empruntent. Depuis quatorze ans, cette taxe s'impose comme une obligation pour tout voyageur, tant pour les vols nationaux qu'internationaux. Eu égard aux réclamations récurrentes de différentes associations du secteur qui dénoncent les effets néfastes de cette taxe sur les citoyens, la Cour des comptes s'est décidée d'aller fouiner à la Régie des voies aériennes (RVA) pour en savoir un peu plus sur cette question. À travers l'audit qu'elle vient de lancer sur la gestion des recettes générées par cette taxe aéroportuaire, la Cour des comptes répond là à une revendication longtemps exprimée par les voyageurs.

L'institution de contrôle des finances et des biens publics en République démocratique du Congo veut retracer les fonds ainsi générés qui, visiblement, n'empruntent pas les voies

légal. Alors que son institutionnalisation était censée contribuer à la modernisation de l'aéroport international de Ndjili pour le mettre aux diapasons des standards internationaux, le Go Pass a plus enrichi des individus au détriment de l'État. Tous les prétextes évoqués pour soutenir cette redevance notamment le fait qu'elle a reçu le quitus de l'aviation civile internationale s'étaient révélés faux, révèlent des sources proches du dossier. L'aéroport international de Ndjili ne répond pas aux normes requises d'aviation, se convainquent de nombreux spécialistes tout en dénonçant le caractère « usurpateur et injuste » de la taxe Go-pass.

D'où le plaidoyer des activistes des mouvements citoyens qui en appellent à la suppression pure et simple de ladite taxe qui impose une charge financière excessive aux voyageurs. Le Programme multisectoriel de vulgarisation et Sensibilisation est passé à l'action, le 31 août, en orga-



Preuves de paiement de la taxe Go pass

nisant un sit-in devant le siège de la RVA à Kinshasa. Il convient de rappeler qu'en 2019, le député national Claudel Lubaya avait déjà pris position contre l'existence de cette taxe. La RVA avait été astreinte à fournir

des explications quant à l'utilisation des fonds générés par le Go-pass. Sa requête n'avait hélas trouvé aucun écho favorable auprès des autorités. Dossier à suivre.

Alain Diasso

## MWIMBA TEXAS FOREVER

## Pyramid Mwimba Pro, la FMT et le CCIA ont célébré la troisième édition

Trois ans après le décès de l'initiateur de la Fondation Mwimba-Texas (FMT) et fondateur du catch club Inter-Africa (CCIA), le catcheur albinos Alphonse Mwimba Makiese Texas, les membres et proches de ces deux structures ainsi que de sa famille biologique se sont souvenus, le 30 août, de la mémoire de ce grand sportif et personnalité sociale.

Une marche de santé a été organisée les avant-midi à partir du fief, la cité de Matadi Mayo, dans la commune de Mont-Ngafula, jusqu'à la cimetière Mbenseke-Nouvelle cité où Mwimba Texas a été enterré. Sur place, toutes les personnes présentes se sont rendues sur la tombe de feu Mwimba Texas où des paroles ont été dites pour louer les actifs du catcheur albinos dans le monde du catch et de la lutte pour les droits des albinos et d'autres vulnérables ainsi qu'au niveau de la société.

Cette activité socio-sportive a été clôturée par un carnaval qui a débuté à l'entrée de Matadi Mayo, sur la route By-Pass, jusqu'au terrain de football de cette cité de Mont-Ngafula. Les après-midi du 30 août ont été consacrés aux combats et démonstrations de plusieurs disciplines sportives dont le judo, la boxe et le catch dont ont pris part les athlètes de CCIA et d'autres clubs de Kinshasa et de Kasangulu. Pour rendre hommage à ce



Glody Mwimba et les autres membres de la FMT et du CCIA devant la tombe de Mwimba Texas/Adiac

grand sportif, la population de ce coin de la commune de Mont-Ngafula a pris d'assaut ce terrain de football ou un ring a été monté pour la circonstance, en vue de saluer sa mémoire et de retrouver leurs athlètes favoris parmi lesquels « Me CD n'est pas mort » qui, après avoir été malmené par son adversaire, « Liyebo », aidé par l'arbitre du match, a fait honneur à ses fans, en remportant ce combat, malgré les injustices subies.

## Plusieurs structures associées à la manifestation

La commémoration a bénéficié de la touche particulière de Pyramide Mwimba Pro de Glody Mwimba, qui assume également la direction de l'ONG des albinos depuis la mort de son père, le catcheur albinos. On a également vu à côté de cette organisation plusieurs autres ASBL dont la Génération Yves Kitumba et la

Fondation Noël-Mbatshi.

Les dirigeants et les membres de ces deux structures se sont associés aux membres de la FMT, du CCIA et de la famille Mwimba à la marche de santé organisée les avant-midi. Ils ont également marqué de leur présence la suite des festivités de cette troisième édition de Mwimba Texas Forever.

Avant ces activités marquant les trois ans du départ de Mwimba Texas à la

félicité céleste, le notable de Lukunga, directeur de cabinet de la ministre Eve Bazaiba et cadre du Mouvement de libération du Congo, Yves Kitumba, a rendu visite à la FMT. Il a promis de travailler avec l'ONG des albinos de la RDC pour rendre un hommage mérité à cette icône du catch classique et de la défense des droits des albinos en soutenant l'implantation de son monument dans une des places fortes de la ville, particulièrement dans les encablures des communes qui ont vu évoluer ce sportif.

Expliquant la motivation de ces festivités, Glody Mwimba a noté que Mwimba Texas Forever vise à pérenniser la vision de son père dans les domaines du catch, de la lutte contre les droits des albinos ainsi que dans la société, en vue d'atteindre l'idéal que celui-ci s'est fixé, en créant son courant de catch qu'il a qualifié d'éducatif, de philanthropique et sans fétiche où seules la force et la technique font la loi.

Lucien Dianzenza

## OHADA

# Sama Lukonde inaugure les travaux de la 55<sup>e</sup> session du conseil des ministres des pays membres

Le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, a ouvert, le 29 août, à l'hôtel Hilton de Kinshasa la 55<sup>e</sup> session du conseil des ministres de l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique (Ohada), à laquelle prennent part les ministres de la Justice des pays membres de cette organisation.

Dans son allocution, le chef du gouvernement a plaidé pour l'installation de l'une des institutions de l'Ohada en République démocratique du Congo. Sama Lukonde a encouragé les experts et représentants des pays membres de l'Ohada à ces assises, tout en gardant une oreille attentive aux doléances soumise par le secrétaire permanent dans son allocution de circonstance.

Le Premier ministre congolais a indiqué que la présence en République démocratique du Congo (RDC) des ministres de la Justice de l'Ohada témoigne à suffisance de l'intérêt que les différents États manifestent pour l'atteinte des objectifs assignés depuis la signature du traité qui régit cette organisation commune. « C'est avec un grand enthousiasme et une sincère gratitude que je prends la parole devant cette auguste assemblée. Aujourd'hui, nous nous retrouvons pour honorer les trois décennies d'engagement résolu envers l'harmonisation du droit des affaires en Afrique et pour tracer une voie audacieuse vers un avenir pour la convergence juridique et la prospérité économique. Je m'en voudrais de ne pas exprimer ma profonde gratitude pour avoir bien voulu effectuer le déplacement de vos pays respectifs à Kinshasa afin de participer à cette importante réunion. Votre présence en ce lieu témoigne à suffisance de l'intérêt que



Les participants à la 55<sup>e</sup> session du conseil des ministres de l'Ohada

**« C'est avec un grand enthousiasme et une sincère gratitude que je prends la parole devant cette auguste assemblée. Aujourd'hui, nous nous retrouvons pour honorer les trois décennies d'engagement résolu envers l'harmonisation du droit des affaires en Afrique et pour tracer une voie audacieuse vers un avenir pour la convergence juridique et la prospérité économique. Je m'en voudrais de ne pas exprimer ma profonde gratitude pour avoir bien voulu effectuer le déplacement de vos pays respectifs à Kinshasa afin de participer à cette importante réunion. Votre présence en ce lieu témoigne à suffisance de l'intérêt que vos États manifestent pour l'atteinte des objectifs que nous nous sommes assignés depuis la signature du traité qui régit notre organisation commune »**

vos États manifestent pour l'atteinte des objectifs que nous nous sommes assignés depuis la signature du traité qui régit notre organisation commune », a-t-il dit.

Le chef du gouvernement a, par ailleurs, souligné que la RDC souscrit pleinement à la

vision d'une Afrique où le développement économique est favorisé par des lois et règlements transparents, cohérents et équitables. L'Ohada incarne cette vision en fournissant un cadre dynamique qui soutient l'intégration régionale et les pratiques économiques fluides.

Sama Lukonde n'a pas manqué de dénoncé l'agression de la RDC par le Rwanda sous couvert du M23. Cette situation, a-t-il souligné, occasionne des massacres de populations civiles, des viols des femmes et des filles ainsi que des pillages systématiques des ressources

naturelles. « L'intégrité, l'équité et la paix sont des piliers d'un développement d'affaires favorable. Fort malheureusement, notre pays, dans sa partie orientale, continue de payer les frais de la nature belliqueuse d'un de ses voisins bien identifié par toutes les institutions tant régionales, continentales, qu'internationales. Il s'agit du Rwanda », a déclaré le Premier ministre congolais.

Avant de clore son discours, il a salué les points inscrits à l'ordre du jour de cette 55<sup>e</sup> session, qui sont d'un intérêt capital pour la bonne marche de l'organisation, avant de faire un plaidoyer en faveur de la RDC. « Par la présente occasion, je réitère, comme je l'ai fait lors de la précédente session, le souhait de mon gouvernement quant à l'installation à Kinshasa où dans une autre ville de la République démocratique du Congo, de la représentation d'une des institutions de l'OHADA. Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo renouvelle son soutien indéfectible à l'OHADA, à ses institutions, et à ses nobles objectifs en tant que pays hôte de cette session », a conclu le Premier Ministre. Ces assises se sont tenues les 29 août et 30 août et s'inscrivent aussi dans la vision du chef de l'État Félix-Antoine Tshisekedi de voir la RDC occuper la place de choix sur le plan du droit des affaires.

Martin Engimo

## TAXE SUR LA SUPERFICIE FORESTIÈRE

## Le Premier ministre échange avec six gouverneurs de province

Le Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde s'est entretenu avec six gouverneurs de province au sujet de la taxe sur la superficie forestière et sur le crédit carbone qui doivent profiter aux populations locales. Le Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde a reçu en audience, dans la soirée du 29 août à la Primature à Kinshasa, une délégation de six gouverneurs représentant toutes les 26 provinces de la RDC. Ils sont venus plaider pour que la Taxe sur la superficie forestière et sur le crédit carbone bénéficie aux populations locales.

Au sortir de l'audience, la gouverneure de la province de Mai-Ndombe, Ri-tha Bola, qui a fait office de porte-parole de la délégation, a brossé en quelques mots la problématique de la gestion de la Taxe forestière et du crédit carbone qui demeure pour elle une question d'actualité pour les provinces concernées. « Nous sommes ici six gouverneurs, représentant les 20 autres qui ne sont pas là. Nous

sommes venus avant les élections pour parler au Premier ministre des problèmes que nous rencontrons dans nos provinces, en l'occurrence celui du crédit carbone et de la superficie forestière », a-t-elle fait part. Par ailleurs, a indiqué Ri-tha Bola, le chef du gouvernement a promis de s'impliquer personnellement afin que ces problèmes soient résolus.

Martin Engimo



Le Premier ministre Sama Lukonde entouré des six gouverneurs de province

## HANDBALL FÉMININ

La RDC accueillera la 26<sup>e</sup> Coupe d'Afrique des nations en 2024

La République démocratique du Congo (RDC) organisera la 26<sup>e</sup> édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) féminine de handball en 2024. La compétition se déroulera à Kinshasa, rapporte-t-on, mais la période n'est pas encore déterminée. La décision a été prise le 29 août, au cours d'une réunion de la Confédération africaine de handball, motivée par le rapport d'une délégation de l'instance africaine de la balle dure après une inspection des infrastructures construites en marge des 9<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie.

Le Congo Kinshasa s'est rendu disponible pour abriter cette compétition après le désistement du Cap-Vert qui devait initialement organiser cette joute sportive continentale. La RDC avait été programmée à accueillir la CAN en 2028 comme l'annonçait en avril dernier le président de la Fédération de handball (Féhand) à l'issue de sa réélection à la tête de cette instance nationale de la balle dure. Soulignons que ce sera



Les Léopards dames handball de la RDC

Martin Engimo

une première pour la RDC d'organiser une compétition sportive de cette envergure, avec naturellement le soutien et l'accompagnement du gouvernement central. Et cela, après une organisation satisfaisante des 9<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie à Kinshasa à la suite du dynamisme du gouvernement dans la construction et réhabilitation des infrastructures sportives dans la capitale RD-congolaise.

## HANDBALL MASCULIN/COUPE D'AFRIQUE DES CLUBS

## La JSK dans le groupe A avec Al Ahly d'Egypte

Seul club congolais de handball masculin de la République démocratique du Congo qualifié pour la compétition africaine interclubs de la balle dure, la Jeunesse sportive de Kinshasa (JSK) connaît ses adversaires du groupe A. Le tirage au sort des clubs s'est effectué le 28 août à Abidjan en Côte d'Ivoire par la Confédération africaine de handball (Cahb). Le tournoi se déroulera du 28 septembre au 7 octobre à Brazzaville en République du Congo.



Vue d'un match de handball de la Jeunesse sportive de Kinshasa

La Jeunesse Sportive de Kinshasa (JSK) évoluera donc dans le groupe A aux côtés d'Al Ahly d'Egypte, des Forces armées et police du Cameroun, de BMC du Congo Brazzaville, et de la Jeunesse Sportive Espérance de Skida d'Algérie. L'on note que les adversaires des handballeurs kinois leur sont familiers car ils ont l'habitude de les affronter. En effet, la JSK remportait en mai dernier la médaille de bronze de la Super Coupe d'Afrique masculin en Egypte, battu en demi-finale par Zamalek par 46 à 25, mais l'on note que l'Espérance de Tunis de la Tunisie s'était désistée. En finale, Al Ahly avait battu Zamalek par 27 à 24.

Et le groupe B de ce tournoi prévu pour septembre et octobre prochain au Congo Brazzaville se compose de Zamalek d'Egypte, Red Star de la Côte-d'Ivoire, A. Nziko du Cameroun, Pedro Sport du Congo Brazzaville, et Adjudja du Bénin. En version féminine, le groupe A renferme Primeiro d'Agosto d'Angola, Al Ahly d'Egypte, A. Nziko du Cameroun, AS Otoho du Congo Brazzaville, et Grain de Sel du Congo Brazzaville. La poule B regroupe Pedro Atlético d'Angola, DGSP du Congo Brazzaville, Fap du Cameroun, et Bandama HTC de la Côte-d'Ivoire.

M.E.

## ARTS DE LA SCÈNE

## Likit'Arts Kongo annonce le programme Bouger pour Changer

Visant le renforcement de capacités des artistes en danse et théâtre, le projet initié conjointement par la compagnie de danse du chorégraphe Jackson Lohanga et la fondation néerlandaise Grand Cru global démarre ce 1<sup>er</sup> septembre.

Bouger pour Changer est articulé sur deux activités principales, a annoncé au Courrier de Kinshasa Jackson Lohanga. Le danseur et chorégraphe nous en a livré les grandes lignes en attendant le lancement officiel prévu pour ce 1<sup>er</sup> septembre évoquant en premier lieu l'audition de danse programmée le 2 septembre. Elle est destinée aux danseurs et chorégraphes résidents à Kinshasa ayant une expérience professionnelle minimum de deux ans. Il est souligné à cet effet que « les candidatures féminines sont vivement encouragées » à cette audition organisée au Centre culturel congolais Le Zoo à partir de 9 heures. Le maître chorégraphe hollandais Feri de Geus y procédera à la sélection des meilleurs danseurs et chorégraphes qui participeront à un atelier de danse prévu dans le même cadre, du lundi 18 septembre au 9 novembre 2023. L'autre activité du programme Bouger pour Changer est centrée sur « une formation en entrepreneuriat culturel » assurée par l'expert culturel, spécialiste en management des entreprises culturelles Éric Rodrigue Fabrice Loembet, nous a dit Jackson Lohanga. Sur les 97 candidatures reçues seuls 19 artistes et promoteurs ont été sélectionnés et admis à y prendre part. Ladite session qu'abri-



Audition de danse ce samedi 2 septembre au Centre culturel Le Zoo (DR)

tera la Plateforme contemporaine du lundi 4 au vendredi 8 septembre portera sur les « Principes de gouvernabilité et de management des projets culturels », a précisé le chorégraphe précité.

Rappelons que le programme Bouger pour Changer est un projet de la Compagnie Likit'Arts Kongo organisé en partenariat avec le Grand Cru Global, deux structures œuvrant essentiellement dans la danse. Ainsi, en guise de restitution de l'atelier de danse devant se tenir du 18 septembre au 9 novembre, il est prévu une représentation le 10 novembre 2023 au lieu même de la formation. L'on apprend qu'il s'agit d'un spectacle inédit construit par les participants, danseurs et chorégraphes, sélectionnés à la suite de l'audition de ce week-end. Signalons que l'atelier à venir sera animé par Feri de Geus et un chorégraphe béninois.

Nioni Masela

## COUP D'ÉTAT AU GABON

## Des réactions fusent de partout dans le monde

À la suite de la prise de pouvoir par des militaires au Gabon et de la nomination du général Brice Oligui Nguema comme chef de la transition, les réactions internationales n'ont pas tardé.

Dans un communiqué publié mercredi, le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a condamné « fermement la tentative de coup d'Etat » au Gabon, dénonçant « une violation flagrante » des principes de l'organisation continentale. En outre, il a demandé à l'armée nationale et aux forces de sécurité de s'en tenir « strictement à leur vocation républicaine, à garantir l'intégrité physique du président de la République Ali Bongo Ondimba, des membres de sa famille ainsi que de ceux de son gouvernement ». « Moussa Faki suit avec une grande inquiétude la situation en République gabonaise et condamne fermement la tentative de coup d'Etat (dans le pays)

comme voie de solution de sa crise post-électorale actuelle », selon le communiqué de l'UA. « Il rappelle avec force qu'elle constitue une violation flagrante des instruments juridiques et politiques de l'Union africaine, dont la Charte africaine sur les élections, la démocratie et la gouvernance », indique le texte.

Moussa Faki Mahamat a appelé « l'armée nationale et les forces de sécurité à s'en tenir strictement à leur vocation républicaine, à garantir l'intégrité physique du président de la République (Ali Bongo Ondimba), des membres de sa famille ainsi que de ceux de son gouvernement ».

Le Maroc « suit de près l'évolution de la situation en République gabo-

naise », a affirmé le ministre marocain des Affaires étrangères soulignant l'importance de préserver la stabilité de ce pays frère. Rappelons qu'en fin 2018, Ali Bongo avait choisi le Maroc pour sa période de convalescence et de rééducation à l'hôpital militaire de Rabat après avoir été hospitalisé en Arabie saoudite à la suite d'un AVC. Mohammed VI lui avait rendu visite.

Au Nigeria, le président Bola Ahmed Tinubu a déclaré qu'il était en contact avec d'autres chefs d'État africains au sujet de « l'autocratie contagieuse que nous avons vue se répandre sur le continent ». « Le pouvoir appartient aux grands peuples d'Afrique et non au canon d'une arme chargée », a déclaré le chef de l'Etat ni-

gérien par l'intermédiaire de son porte-parole.

De son côté, la Chine a appelé à « garantir la sécurité d'Ali Bongo » tandis que la France, ex-puissance coloniale, a « condamné le coup d'Etat militaire en cours ». La Russie a fait part de sa « profonde préoccupation » tout comme le Commonwealth, organisation que le Gabon a rejoint l'an dernier.

Le chef de la diplomatie de l'Union européenne (UE), Josep Borrell, a insisté sur la différence entre les coups d'État au Niger et au Gabon, soulignant que ce dernier, qui a renversé le président Ali Bongo, faisait suite à des élections entachées d'irrégularités.

« Naturellement, les coups d'État militaires ne sont pas la solution mais nous

ne devons pas oublier qu'au Gabon il y avait eu des élections pleines d'irrégularités », a-t-il souligné, en marge d'une réunion des ministres des Affaires étrangères des 27 en Espagne.

Les États-Unis ont exhorté l'armée gabonaise à préserver le régime civil tout en exprimant leur inquiétude après la destitution du président sortant Ali Bongo Ondimba à la suite d'un scrutin contesté.

« Nous exhortons les responsables à libérer les membres du gouvernement et leurs familles, à assurer leur sécurité et à préserver le régime civil », a déclaré le porte-parole du département d'État américain, Matthew Miller, dans un communiqué.

Yvette Reine Nzaba

## Appel à l'unité du président du Conseil des Gabonais de France à ses compatriotes de la diaspora

Dans un message au lendemain des événements post-élection au Gabon, le Conseil des Gabonais de France, par la voix de son président, Jean-Claire Nneme, a tenu à s'adresser à ses compatriotes.

Dès le 31 août, depuis Paris, le Conseil des Gabonais de France (CGF), après concertation et à la suite d'une série de réunions de crise, a appelé la diaspora gabonaise à garder son calme et à rester unie dans la concorde et la fraternité en ces temps difficiles que traverse le Gabon. « Nous savons pouvoir compter sur notre esprit de patriotisme pour que vive le Gabon et que la paix soit toujours notre ressort », s'est exprimé Jean-Claire Nneme.

Il est question pour le CGF et tous les amis du Gabon de trouver les voies et moyens afin d'agir en synergie et en concertation pour surmonter les différends, être capable de préserver l'unité et la paix, conditions indispensables à la prospérité et au vivre-ensemble d'un Gabon harmonieux.

« Nous lançons à toute la nation en général, et à la diaspora gabonaise de France en particulier, un appel à l'unité et laissons les intérêts et les égoïsmes de côté car ils



Jean-Claire Nneme, président du Conseil des Gabonais de France de ne pas céder à des manifestations inutiles, de s'abstenir de toute violence et de toute émeute. La crise actuelle doit être résolue grâce aux efforts conjoints de toutes les forces de notre pays », a déclaré en substance le président du CGF. Il a conclu son appel en s'adressant aux forces de défense et de sécurité de son pays leur demandant d'être « plus que jamais déterminées à assurer la sécurité de nos compatriotes ».

Marie Alfred Ngoma

## La France condamne le coup d'Etat militaire

«La France condamne le coup d'État militaire qui est en cours au Gabon», a déclaré le porte-parole du gouvernement français, lors d'une conférence de presse à l'issue du Conseil des ministres.

La France "réaffirme son souhait que le résultat de l'élection, lorsqu'il sera connu, soit respecté", a-t-il ajouté. Un groupe d'officiers supérieurs de l'armée gabonaise a annoncé, le 30 août matin, sur les ondes de la télévision publique, qu'il avait pris le pouvoir. Ces développements sont intervenus peu après que le Centre gabonais des élections a confirmé la victoire du président sortant, Ali Bongo, qui a recueilli 64,27 % des suffrages et a ainsi officiellement été réélu pour un troisième mandat.

"Aujourd'hui, 30 août 2023, nous, forces de défense et de sécurité réunies au sein du Comité de transition et de restauration des institutions (CTRI), au nom du peuple gabonais et en tant que garants de la protection des institutions, avons décidé de défendre la paix en mettant fin au régime en place", a déclaré un porte-parole militaire. Il a également annoncé l'annulation des élections générales du 26 août, la fermeture de toutes les frontières jusqu'à nouvel ordre et la dissolution de toutes les institutions de la République. Les résultats des élections "sont tronqués", a-t-il ajouté, les déclarant nuls et non avenue. Le président déchu du Gabon, Ali Bongo, est en résidence surveillée, ont aussi indiqué les militaires à la télévision d'État. Selon un communiqué lu par les militaires du Comité de transition et de restauration des institutions (CTRI), Ali Bongo serait "entouré de sa famille et de ses médecins".

L'un des fils du président aurait été arrêté pour "haute trahison", toujours selon les militaires. Lors de la troisième journée de la Conférence des ambassadeurs, la Première ministre française, Elisabeth Borne, a déclaré que la France suit "avec la plus grande attention" les événements en cours au Gabon. L'accès à Internet, coupé par le gouvernement gabonais depuis le jour de l'élection présidentielle le 26 août, a été rétabli, après l'annonce par un groupe d'officiers supérieurs de l'armée gabonaise de sa prise du pouvoir dans le pays. Le gouvernement d'Ali Bongo avait coupé l'accès au Web, invoquant des risques de violences liés aux élections.

Noël Ndong

« Nous lançons à toute la nation en général, et à la diaspora gabonaise de France en particulier, un appel à l'unité et laissons les intérêts et les égoïsmes de côté car ils tuent toute aspiration à la paix, toute possibilité d'avenir. Nous leur demandons de rester sereins, de ne pas céder à des manifestations inutiles, de s'abstenir de toute violence et de toute émeute. La crise actuelle doit être résolue grâce aux efforts conjoints de toutes les forces de notre pays »



# PONTON MIZIKI FESTIVAL

30 SEPT > 1<sup>ER</sup> OCT 2023



EN FACE DE LA VILLA MADIBA,  
CÔTE SAUVAGE DE POINTE-NOIRE

© sebastien-gravouil.fr

## YOUSSOUPHA • SUSPECT 95

LES BANTOUS DE LA CAPITALE • ZAO • L-HAD  
DJ OMZO • DJ MISS MAK • DJ LEUZ ZARAK (ELECTRAFRIQUE)  
CONQUERING LIONS • ZINA HOPE • PATERNE MAESTRO  
BERLEABILEM • SPIRITANANDA • MACKTOOB • QUEENDORCELLE  
HENDRY MASSAMBA • TYTY MEUF A PART • CHORALE IFC



PERENCO  
CONGO



TICKET STANDARD 1 JOUR : 2 000 FCFA • 2 JOURS : 3 000 FCFA  
TICKET VIP 1 JOUR : 6 000 FCFA • 2 JOURS : 10 000 FCFA  
ESPACE ENFANTS 1 JOUR : 1 000 FCFA (CERTAINES ATTRACTIONS PAYANTES)  
ESPACE PREMIUM 1 JOUR : 20 000 FCFA • 2 JOURS : 30 000 FCFA  
PRÉVENTES À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE À L'IFC DE POINTE-NOIRE



## CONGO-ANGOLA

# Denis Sassou N'Guesso et Joao Lourenço condamnent le coup d'Etat au Gabon

Le communiqué de presse publié à l'issue des entretiens qui ont eu lieu jeudi à Oyo, dans la Cuvette, entre les présidents congolais et angolais condamne le putsch et appelle à un sommet extraordinaire de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale.

Les présidents Denis Sassou N'Guesso et Joao Manuel Gonçalves Lourenço ont fermement condamné la prise de pouvoir par les militaires au Gabon et appelé « *au respect de l'intégrité physique du président Ali Bongo Ondimba, celle de sa famille et de ses proches, ainsi que celle des hauts responsables des institutions de l'Etat* ».

Ils ont réagi aux événements survenus mercredi à Libreville dans un communiqué de presse rendu public au terme d'une brève visite de travail que le chef de l'Etat angolais a effectuée à Oyo (Cuvette) le 31 août. Les deux dirigeants ont par ailleurs exhorté « *tous les acteurs à privilégier les voies politiques pour préserver la paix, l'unité et la sérénité du peuple gabonais* ».

Tenant compte de ce que l'éviction du chef de l'Etat gabonais qui présidait aux destinées de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) est susceptible d'affecter le leadership de l'organisation, Denis Sassou N'Guesso et son hôte se sont concertés avec leurs homologues de la sous-région pour la tenue en urgence, par visioconférence, d'un sommet extraordinaire de la CEEAC. Il est destiné à « *assurer la continuité des activités* » de celle-ci au regard de la situation en cours au Gabon, précise le communiqué.

Les présidents congolais et angolais se sont en outre félicités de l'excellence des relations entre Brazzaville et Luanda.

Gankama N'Siah



Les présidents congolais et angolais en tête à tête à Oyo, le 31 août/DR

## LUTTE CONTRE LES FLUX FINANCIERS ILLICITES EN AFRIQUE

## Le taux de pertes annuelles estimé à 90 milliards de dollars

La troisième édition de la conférence africaine portant sur la dette et le développement a été ouverte le 30 août à Dakar, au Sénégal. Au cours de cette réunion de haut niveau, les participants ont souligné qu'en termes de flux financiers illicites en Afrique, actuellement les estimations sont de quatre-vingt-dix milliards de dollars américains par année.

La rencontre organisée par Trust Africa et Afrodad est une occasion propice pour les experts africains d'échanger sur l'épineuse question des pertes d'argent illicite dans le continent africain. Elle réunit des parlementaires, des chercheurs et des représentants d'organisations internationales autour du thème "Les 4R pour les décideurs africains : réimaginer, repenser, réorganiser et remobiliser pour un ordre mondial africain". « *En 2015 déjà, l'Afrique perdait cinquante milliards de dollars par an, en termes de flux financiers illicites. Actuellement, les estimations sont de quatre-vingt-dix milliards. Ces fuites de flux financiers touchent surtout les secteurs extractifs et miniers. Elles entraînent des pertes énormes pour le continent* », a déclaré le directeur exécutif de Trust Africa, Ebrima Sall.

Selon les participants, le continent africain est en proie à de pertes financières démesurées. Les auteurs de ces fuites exploitent les ressources ou commercent avec l'Afrique en utilisant tous les moyens leur permettant d'éviter des taxes aux États. Ainsi, il s'agit de monter les stratégies efficaces pour arrêter ce phénomène et rapatrier les ressources perdues dans les paradis fiscaux. Par ailleurs, en dehors des pertes, la hausse de la dette africaine s'explique par le fait que les pays africains s'endettent dans des monnaies étrangères.

« *Certains pays, dont les États-Unis, sont beaucoup plus endettés que nous mais ils s'endettent dans leur monnaie, ce qui fait que le risque n'est jamais trop élevé pour eux. Mais notre drame, c'est qu'on emprunte avec des conditions draconiennes et des monnaies qui ne sont pas les nôtres* », a précisé, Ebrima Sall avant de conclure que les pays africains sont très lourdement endettés, ce qui représente un fardeau énorme pour le continent et l'empêche d'atteindre ses objectifs de développement durable et inclusif. D'autant plus, les ressources que nous générons vont en grande partie au remboursement de la dette. Ce qui fait qu'on passe beaucoup de temps pour se libérer de cette dette, qui est très lourde et hypothèque la transformation de notre économie.

Rock Ngassakys

## COUP D'ETAT AU GABON

## La Cémac appelle « instamment » au retour à l'ordre constitutionnel

Dans un communiqué publié le 31 août, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), par la voix de son président, Faustin Archange Touadéra, a condamné « fermement » le coup d'Etat perpétré par les militaires au Gabon.

Le président en exercice de la Cémac et président de la République centrafricaine, Faustin Archange Touadéra, qui se dit « *profondément préoccupé par les développements de la situation au Gabon* » a condamné « fermement » le coup d'Etat et a appelé au « *retour à l'ordre constitutionnel, au respect de l'intégrité physique et à la libération immédiate et sans condition, du président déchu, Ali Bongo Ondimba, et des membres de sa famille* ».

En outre, Faustin Archange Touadéra a rappelé que tout changement anticonstitutionnel de gouvernement constitue « *une violation intolérable des principes fondateurs de la Communauté* ».

Enfin, il a appelé les parties prenantes « *à préserver la paix* » et « *les exhorte vivement à privilégier le dialogue qui est le mode par excellence de résolution des différends* ».

Yvette Reine Nzaba

## SITUATION AU GABON

## Le président Faustin Archange Touadéra désigné facilitateur par la CEEAC

A l'issue d'un sommet extraordinaire réuni par visioconférence, le 31 août, sous les auspices du président équato-guinéen, Teodoro Obiang Nguema Mbazogo, les chefs d'Etat de la CEEAC (Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale) ont confié à leur homologue de la Centrafrique, Faustin Archange Touadéra, la responsabilité de conduire une mission de facilitation au Gabon pour le compte de l'organisation.

Il sera assisté par son ministre des Affaires étrangères et prendra des contacts utiles avec les parties gabonaises avant le sommet en présentiel des chefs d'Etat prévu, lundi 2 septembre, à Malabo, en Guinée équatoriale. Faustin Archange Touadéra assure actuellement les fonctions de président en exercice de la CEEAC.

Gankama N'Siah

## NOUVEL ORDRE MONDIAL

## La bipolarisation de la planète se poursuit

La multiplication des alliances diplomatiques entre certains pays dirigés d'une part par les Etats-Unis et d'autre part par la Russie et la Chine témoigne d'une nouvelle stratégie adoptée par ces Etats pour former de plus grands blocs afin de faire face à leurs adversaires. Dans le cadre de cette politique, Washington mène une approche bilatérale avec des pays qui s'inquiètent de la puissance de Pékin ou de Moscou, et ces deux voisins adoptent également une politique visant à rassembler des nations hostiles à l'influence américaine.

Depuis l'arrivée de Joe Biden à la Maison-Blanche début 2021, l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) s'est étendue et a resserré ses rangs face à l'invasion russe de l'Ukraine. En Asie, pour faire face à la Chine, Washington a forgé une alliance militaire avec le Royaume-Uni et l'Australie et a relancé Quadrilateral Security Dialogue, qui implique aussi l'Australie, avec le Japon et l'Inde.

Si en Europe Washington bénéficie d'une alliance collective - l'OTAN -, le cas de l'Asie est bien différent : le gouvernement américain a réchauffé les relations entre Séoul et Tokyo et organisé, au cours de ce mois, un sommet inédit avec le Japon et la Corée du Sud à Camp David. Les Etats-Unis souhaitent aussi renforcer leurs relations avec le Vietnam, dont les rapports avec Pékin sont tendus. De même, ils veulent se rapprocher de l'Inde, mais leur pari s'oppose à la neutralité historique du pays ainsi qu'à son refus de prendre part aux

grandes alliances, - New Delhi est néanmoins membre du groupe Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud). Du côté de l'alliance Russie-Chine, et à l'occasion du 15<sup>e</sup> sommet des Brics qui vient de se tenir à Johannesburg à un moment où les divisions sur la scène internationale ont été accentuées par l'invasion russe de l'Ukraine, les observateurs n'ont pas été surpris que six nouveaux pays soient admis au sein de l'organisation.

L'Arabie saoudite, l'Iran, l'Egypte, les Emirats arabes unis, l'Ethiopie et l'Argentine se sont engagés à rejoindre dès janvier 2024 les Brics, un ensemble qui veut gagner en influence dans le monde. Une quarantaine d'Etats y avaient demandé leur adhésion ou manifesté leur intérêt. Un signe de l'influence grandissante des pays émergents, selon le « club des cinq » qui produit un quart de la richesse et rassemble 42% de la population du globe. Alliage hétéroclite, les Brics ont en commun la revendication d'un équilibre mondial

plus inclusif, en particulier au regard de l'influence des Etats-Unis et de l'Union européenne. « Le bloc rassemblera bientôt le plus grand rival géopolitique des Etats-Unis (Chine) et l'un de ses alliés stratégiques historiques (Arabie saoudite) », ainsi que « deux parias internationaux d'un point de vue occidental », Russie et Iran, commente le groupe de réflexion Oxford Economics Africa.

**Œuvrer en faveur du multilatéralisme**

La Chine, poids-lourd qui pèse environ 70% du PIB du groupe, réitère l'intention du bloc de gagner en puissance. « Les Brics doivent œuvrer en faveur du multilatéralisme et ne pas créer de petits blocs. Nous devons intégrer davantage de pays dans la famille des Brics », a enjoint le président chinois, Xi Jinping.

Réagissant à l'expansion des Brics à 11 membres, le gouvernement américain l'a mini-

misée, affirmant que cela ne l'empêchera pas de collaborer avec ses partenaires à travers le monde. « Les Etats-Unis réaffirment leur conviction que les pays sont libres de choisir leurs partenaires et les groupements auxquels ils s'associent », a fait remarquer un porte-parole du département d'Etat américain. « Nous continuerons de travailler avec nos partenaires et alliés sous des formes bilatérales, régionales, et multilatérales afin de renforcer notre prospérité partagée et de maintenir la paix et la sécurité mondiales », a-t-il ajouté.

Alors que New Delhi accueillera le mois prochain le sommet du G20, rassemblant les grandes puissances mondiales ainsi que les principales économies en développement, Washington pense que ce sera une occasion propice pour les puissances occidentales de s'attendre à des « résultats forts ». Celles-ci démontreront le rôle de l'organisation en tant que « forum principal de coo-

pération économique, menant un programme positif et ambitieux pour les pays émergents et en voie de développement », estime la Maison-Blanche dans un communiqué.

Malgré la création des alliances par les deux parties suscitées, la question qui préoccupe les analystes est de savoir si ces nouveaux blocs seront pérennes. L'inquiétude qui pèse sur cette pérennité est due au probable retour de Donald Trump à la Maison-Blanche, mais aussi au fait que Yoon Suk Yeol devra quitter la présidence sud-coréenne en 2027.

« L'administration Biden croit fondamentalement en la primauté des partenariats », estime Jon Alterman, chercheur au cercle de réflexion Center for Strategic and International Studies de Washington. Ce qui n'avait pas été le cas sous l'ex-président américain, Donald Trump, qui remettait en cause le bien-fondé des alliances par son slogan : « L'Amérique d'abord ».

**Nestor N'Gampoula**

## SANCTIONS CONTRE LE NIGER

## L'ONU craint une crise humanitaire

Les Nations unies ont indiqué, le 30 août, que la crise politique au Niger et les sanctions imposées à la suite du coup d'Etat risquent d'avoir « des effets humanitaires catastrophiques ».

Le Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a révisé sa planification d'urgence pour le Niger depuis que les militaires se sont emparés du pouvoir le 26 juillet en renversant le président Mohamed Bazoum.

« La crise politique en cours, sans solution claire en vue, génère de l'incertitude et de l'inquiétude alors que le pays continue de subir des attaques répétées de la part de groupes armés non étatiques, en particulier près des frontières du Mali et du Burkina Faso », a déclaré le représentant du HCR au Niger, Emmanuel Gignac, lors d'un point de presse à Genève.

Les nouvelles violences, dont des attaques meurtrières, qui frappent ce pays sahélien depuis le coup d'Etat, ont provoqué le déplacement de plus de 20 000 personnes, selon le HCR qui s'inquiète des besoins humanitaires croissants.

Le HCR a constaté une augmentation de 50% des incidents dits de « protection », tels que les enlèvements, la violence de genre et la violence domestique, dans les cinq jours qui ont suivi le coup d'Etat.

Emmanuel Gignac a également souligné que la fermeture des frontières et les sanctions prises par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) ont fait grimper en flèche les prix déjà élevés des denrées alimentaires et des matières premières. « Il est particulièrement inquiétant que les sanctions ne prévoient actuellement aucune exemption humanitaire », a-t-il ajouté.

Selon lui, les humanitaires ne sont actuellement pas

prêts à faire face à un afflux soudain ou à un mouvement de population en l'espace de quelques jours. C'est pourquoi il est important de mettre en place un régime d'exemption humanitaire aux sanctions. Si ces sanctions « ne sont pas levées et si nous ne sommes pas en mesure d'acheminer suffisamment d'aide humanitaire, cela pourrait avoir des effets catastrophiques » à moyen terme, a estimé le représentant du HCR.

Le HCR pense que les sanc-

tions et l'augmentation de la violence des groupes armés non étatiques « ont aggravé les perspectives humanitaires déjà désastreuses pour les populations vulnérables » au Niger.

Les personnes les plus menacées sont les quelque 350 000 ressortissants nigériens qui étaient déjà déplacés à l'intérieur du Niger avant le coup d'Etat ainsi qu'un nombre similaire de réfugiés et de demandeurs d'asile qui se trouvent dans le pays. Pour l'instant, il n'y a pas d'information faisant état d'importants déplacements de population vers les pays voisins, selon le HCR, qui n'a toutefois pas exclu cette possibilité.

**Yvette Reine Nzaba**

**« La crise politique en cours, sans solution claire en vue, génère de l'incertitude et de l'inquiétude alors que le pays continue de subir des attaques répétées de la part de groupes armés non étatiques, en particulier près des frontières du Mali et du Burkina Faso »**

## GESTION ÉCOLOGIQUE

# Le FSC vulgarise les innovations sur le Clip

Le directeur général de la promotion des peuples autochtones, Justin Assomoyi, a lancé, le 30 août, à Brazzaville le projet mis en œuvre du Consentement libre informé et préalable (Clip) en République du Congo afin de sensibiliser les parties prenantes aux solutions Forest Stewardship Council (FSC) relatif à la gestion écologique, sociale et économique des forêts.

Dans le cadre de la gestion écologique et de l'exploitation des forêts par les entreprises publiques ou privées au Congo comme ailleurs en Afrique, les principes du Consentement libre informé et préalable des peuples autochtones (Clip) ne sont pas respectés par les exploitants.

Ainsi donc, l'ONG Forest Stewardship Council (FSC) sensibilise les parties prenantes à la nécessité de respecter le droit de la communauté de donner ou de refuser son consentement à des projets proposés susceptibles d'avoir une incidence sur les terres qu'elle possède, occupe ou utilise traditionnellement.

L'adoption par l'Assemblée générale des Nations unies de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones en septembre 2007



est un moment décisif. Cette déclaration prévoit que « Les peuples autochtones ont le droit à l'autodétermination. En vertu de ce droit, ils déterminent librement leur statut

politique et assurent librement leur développement économique, social et culturel ». Dans le cadre de la mise en œuvre des concepts Clip, le FSC a apporté plusieurs innovations

*Les officiels et les délégués des parties prenantes/Adiac*

techniques en rapport avec les enjeux écologiques et environnementaux.

« A l'international, le FSC a donné plusieurs orientations dans nos directives qui

peuvent aider ceux qui travaillent pour l'élaboration des normes nationales. Les adaptations peuvent se faire par rapport aux lois et au contexte de chaque pays », a indiqué William Lawyer, responsable des normes FSC-Afrique. Le Clip est un ensemble de concept que le Congo a intégré dans la loi afin de protéger les forêts et favoriser le développement économique du pays. Afin d'expliquer à l'opinion la volonté du Congo à protéger le système écologique, le directeur général de la promotion des peuples autochtones a cité et rappelé la loi de 2011 sur les peuples autochtones, les décrets signés en 2011, les accords signés dans le cadre de la protection des zones de forêts, le code forestier et autres.

**Fortuné Ibara**

## BACONGO 1

## Des résultats satisfaisants au centre d'encadrement pédagogique de Mbiémo

Initié par le député de Bacongo 1, Préférence Gérald Matsima Kimbembe, le centre d'encadrement pédagogique de l'école primaire de Mbiémo 1 affiche depuis l'année dernière des résultats satisfaisants aux différents examens d'Etat.



*Un des bâtiments abritant le centre d'encadrement de Mbiémo*

Le centre d'encadrement pédagogique de Mbiémo a été ouvert il y a de cela deux ans. Pour l'année scolaire 2021-2022, le taux global de réussite au certificat d'études primaires élémentaires, au brevet d'études du premier cycle et au baccalauréat était de 71, 01%. Cette année, il a été de 81, 23%. Ces résultats ont pris une tournure ascendante.

Il faut rappeler qu'au nombre des réalisations effectuées par le député de Bacongo 1, on peut citer, entre autres, la construction d'une partie du mur et l'installation du portail de l'école Auguste Bitsindou afin de sécuriser les élèves, la distribution des kits scolaires.

En octobre 2022, Préférence Gérald Matsima Kimbembe avait distribué aux quatre écoles de sa zone des kits scolaires composés des cahiers, crayons, gommes, taille crayons, ardoises, stylos, rame de papiers, règles graduées et autres fournitures.

Il s'agit de l'école Solidarité, M'Biémo 1 et 2 et le collège Auguste Bitsindou. Partout où il passait, il ne cessait de rappeler son souci pour la formation des jeunes. L'idée de mettre en place un centre d'encadrement de ces derniers en vue de leur réussite taraudait déjà son esprit.

**Jean Jacques Koubemba**

## GESTION ÉCOLOGIQUE

## Le FSC vulgarise les innovations sur le Clip

Le directeur général de la promotion des peuples autochtones, Justin Assomoyi, a lancé, le 30 août, à Brazzaville le projet mis en œuvre du Consentement libre informé et préalable (Clip) en République du Congo afin de sensibiliser les parties prenantes aux solutions Forest Stewardship Council (FSC) relatif à la gestion écologique, sociale et économique des forêts.



*Les officiels et les délégués des parties prenantes/Adiac*

Dans le cadre de la gestion écologique et de l'exploitation des forêts par les entreprises publiques ou privées au Congo comme ailleurs en Afrique, les principes du Consentement libre informé et préalable des peuples autochtones (Clip) ne sont pas respectés par les exploitants. Ainsi donc, l'ONG Forest Stewardship Council (FSC) sensibilise les parties prenantes à la nécessité de respecter le droit de la communauté de donner ou de refuser son consentement à des projets proposés susceptibles d'avoir une incidence sur les terres qu'elle possède, occupe ou utilise traditionnellement.

L'adoption par l'Assemblée générale des Nations unies de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones en septembre 2007 est un moment décisif. Cette déclaration prévoit que « Les peuples autochtones ont le droit à l'autodétermination. En vertu de ce droit, ils déterminent librement leur statut politique et assurent librement leur développement économique, social et culturel ».

Dans le cadre de la mise en œuvre des concepts

Clip, le FSC a apporté plusieurs innovations techniques en rapport avec les enjeux écologiques et environnementaux.

« A l'international, le FSC a donné plusieurs orientations dans nos directives qui peuvent aider ceux qui travaillent pour l'élaboration des normes nationales. Les adaptations peuvent se faire par rapport aux lois et au contexte de chaque pays », a indiqué William Lawyer, responsable des normes FSC-Afrique. Le Clip est un ensemble de concept que le Congo a intégré dans la loi afin de protéger les forêts et favoriser le développement économique du pays.

Afin d'expliquer à l'opinion la volonté du Congo à protéger le système écologique, le directeur général de la promotion des peuples autochtones a cité et rappelé la loi de 2011 sur les peuples autochtones, les décrets signés en 2011, les accords signés dans le cadre de la protection des zones de forêts, le code forestier et autres.

**F.I.**



## AVIS DE PUBLICATION DE LA LISTE DES CANDIDATS PRESELECTIONNES POUR LE PROGRAMME DE STAGE EN PASSATION DES MARCHES PUBLICS



(cf. Avis d'appel à manifestation d'intérêt du 10 novembre 2022)

Au terme de l'analyse des dossiers de candidature pour le programme de stage en passation des marchés publics, les trois cent vingt-cinq (325) candidats dont les noms suivent sont déclarés admissibles pour prendre part au test écrit qui sera organisé dans les meilleurs délais.

Il s'agit notamment de :

N°	Noms & Prénoms	Sexe	58	BAKALA NKAYA Maurice	F	116	ILOKI NDOLOU Yvon Claive	F
1	ALOBO Charle Nevaïse	F	59	BAKOULFA GANKOUE NKE Archange Tanguy	M	117	IMBOUNOU NGANDZI Théane Liz Madina	F
2	BALENDAMAMBOU Bedeme Deslaure	M	60	BALOUNGUIDI Grace Chancel	M	118	IPIKA Chardin Teichard	F
3	BANDZOUZI Bellemine Modeste Colombe	M	61	BALOUT Emmanuelle Gebela	F	119	ITOUA EKOURIS Marty Parisse	M
4	BIKOUMOU MILANDOU Orcina Claridège	F	62	BAMBI GOMA Grace Henoc	M	120	ITOUA OSSEBI Elton Rojeance	M
5	BINIACKOUNOU NTEHOLELA Daniela Jessica	F	63	BANDZOUZI Melaine Martial	M	121	ITOUA Vania Grace	F
6	BOSSELE MADE Magdala Hope	F	64	BANGO DE BANGO Bovaris Sylvestre	M	122	KHAM NKOUKA Felicy Gesner	M
7	BOUKA Chris Franck Julian	F	65	BANGOULA Nova Aurore	M	123	KIBONGUI Gloire Jorell	M
8	BOUKORO NIAMA Jean	M	66	BANTSIMBA Banaul	M	124	KIMBOURI-KAYA Delay Maynard	M
9	BOUMBOU MAVOUGOU Christ Tâ-Lian	M	67	BANZOUZI KONGO Dieuveil	M	125	KISSENGOU TSIBA Nelly	M
10	DIANK MIKOUIZA Pastelle Cruise	M	68	BANZOUZI MAVINGA Mesanges	F	126	KITOMBA Sarah Elisa	F
11	DIHO SAMBA Frédérique Danielle	F	69	BASSADILA NZOUNGANI Mercy	F	127	KIYENGUI Dalvani Bardolhe Chance	F
12	EBOUGANAKA Shao Grace	M	70	BASSAKANA Née POUABOU Athnie Raïssa	M	128	KOKOLO Kerhel Loïc	M
13	FOUKA NGOMA Gesperd Bernard	M	71	BASSOUNGA Christ Prégavy	M	129	KONDE Belvina	F
14	GALLAND Ingrid Chavely	F	72	BATATOULA Parfait	F	130	KOUANDA MADZINZA Merle Destia	F
15	IBATA NIELENGA Noelvie Denisia	F	73	BATOLA DEBI Astrid	M	131	KOUANDZI MBAKOU Boutron Lebarick	M
16	INTARI Danielle Brenda	F	74	BAYOMBE El-Paradoxe	M	132	KOUBIKANA KIMPALOU DELETTA	F
17	KAMBA Sebastien Jordy	M	75	BIEREZ Juste Markus	M	133	LIKIBI Bergerac	M
18	LOEMBA Dania Carelle	M	76	BISSEYOU Michel	M	134	LOBAMBOLA FLORIAN CAREL	M
19	LOUFOUMA Brunella Gabrielle	M	77	BITEMO Augus Phael	F	135	LOEMBA COUCOU Viannie Franche	F
20	LOUYA Asnath Belle-Riche	F	78	BITOUCKAS André Dieu Merci	F	136	LOEMBA MAVOUNGOU Dorel Lucrece	F
21	MABIALA née NGOTIKI Andréa	F	79	BIYEKLE BOUKONZO Reine Alberiette	M	137	LOKO BOUTSINDI Honneur Rhese	M
22	MAHOUNGOU NZAOU Jeoffrey Bresh	M	80	BOKOUYA André Sontoret	M	138	LOPEZ TSIBA GLAMOUR Anouck	M
23	MAKOSSO Dylan Cledi Jodrey	M	81	BOKYENDZE Cecilia Perle	F	139	LOSSO Rufin Vidali	F
24	MATOUALA NDOSSI Ailfa Amour	M	82	BONGO Seychimey Gylchry	M	140	LOUBOUNGOU Jovina Romainen Phoveutha	M
25	MBOUSSA Constant	M	83	BOUENIMIO MOUKILA Paulda Benite	F	141	LOUFOUANDI Grace Frantholi	F
26	MBOUSSOU KINDZIALA Téman	M	84	BOUHOYI Andrée Alberty	M	142	LOUHOUNA KOUZEDISSA Cruz Bergelin	F
27	MEDIAFF TCHINGA Glodia	M	85	BOUMBOUET Aldys Fortuné	F	143	LOUHOUNOU NKOUSSOU John Rivaldi	F
28	MFOUTOU MAMPASSI Yannick Amhed	M	86	BOURANGON-NKABA Rucel	M	144	LOULENDO Mem Gracia Charlyse	F
29	MILANDOU Derick Beaulin	M	87	BOUZITOU Gloria Julva	M	145	LOUMPANGOU Lysette Bellerive	F
30	MOSSY Ghislain Geoffroy	M	88	BWALGAMBAUD Jurien Dony	M	146	LOUTAYI Quercie Jedanelle	F
31	MOUKEMBOU BIKINDOU Fridolin	M	89	CAMPANI Emmanuel	M	147	LOUVOUEZO ATSONO Piemaurelie Maryse	M
32	MOUTAKALA MAMPASSI Germani Grace	M	90	CORTO OTROC Divin Orphet	F	148	LOUYANGALALA MPEKO Guylin Victoire	M
33	MOUYABI Bel Roufane	M	91	DEBI Gil	M	149	LOUZINGOU MBOUANDI Gypsi Karim	M
34	MOUYETOU Hortylé Nolt Verchere	M	92	DIAYOKA GANGA Joanna Noor	F	150	MABIALA BITEMO Rêve	F
35	NAZARETH MAHOUNGOU Abimael	M	93	DJOLI BITOKO Rebecca	F	151	MABIALA Jobel Chuza	M
36	NDOUM BABOUAMA Van Breg-Dony	M	94	DOMBO MIWAKO DIAKABANA Emerci	M	152	MABIALA PEMBE Emilia Paule Renée Ericka	M
37	NDOUNGA Merveille Chrislady	F	95	DOUNIAMA OKANA Mic Wadel	F	153	MABIKA Alcha	F
38	NGUIMBI BIAHOUA Dhorcia Reina	F	96	EBANGUE Miria	M	154	MABIKA Mignon Damel	M
39	NKOUAMOISSOU Franc Devaloir	M	97	EBATA ENGON Prince Héritier	F	155	MABOUNDOU Jachrist Victorine Néhémi	F
40	NZITA MIENANZABI Ismael Josny Asley	M	98	EDONGO AYIA Divin Loïc	M	156	MACKITA Cristal	M
41	NZOELLE Fortinnet Jean Berdone	M	99	ELENGA Maxia	M	157	MADEDE Guinot Belna	M
42	OBWANDONGO Grace	M	100	ELENGA Dorcia Majolina	F	158	Madikou Cedrel Ulrich Jannici Ciliane	F
43	OKOUMA Sheridah	F	101	ELENGA Giderance	F	159	MAKAMBISSA KOUMBA Belga	F
44	OSSEBI Celestina Sylverelle	F	102	ELENGA MBOSSA Nady Tessia Revia	M	160	MAKANGA Stiven Mage	M
45	OSSIBI Lorraine Maria Elisa	M	103	ELENGA NGATSE Daïche Suzzanie	F	161	MAKAYA Dieu-Vielle Malbien	M
46	PANDZOU LOUBACKY Arnauld Bicia	M	104	EMENDY MICANO Reelle	M	162	MAKOUANGOU MAKEMBOU Jasmir Laïla	F
47	TATY BAYONNE Sara Uzielle	F	105	ESSANABOULY Fortune Nathan Sosthène	M	163	MALALOU Edrine Dieuveille	M
48	AKOUALA BACKOBO Jude Hermes	M	106	ETOU FERRE Rocol	F	164	MALAMOU Antoine Jupsie Delciane	F
49	AMEBI Synthia Sibelle	M	107	GABANGO BOREKAMBI Bertina Melande	M	165	MALONGA Bernice Marie-Pascal	M
50	ANGONGA GOMBETH Angela	M	108	GANTSO Jessica Maria Christina	F	166	MALONGA Darluch Juvelda Aurdany	F
51	ASSOKO ANTABA Clodia Corneille	F	109	GOLIELE MOKOUA Djowene Jeff Vaneck	M	167	MALONGA-MPASSI Chris Levy	M
52	AYALE OKOKO Noël Eloge	F	110	GOMA POATY Jospin Prince	F	168	MAMBOU Florel Auxence	M
53	BABOKILA Lebel Josué	M	111	GOMAH-SONICKA Septy-Paule Thérèse	M	169	MAMOUNA NGOUONIMBA Chris Nursy	M
54	BADIANSEKE KIFILA Marielle Gloire	F	112	HOKILI Backer	M	170	MANGA DIANDAYA Claude Beny	F
55	BADIANSEKE MBEMBA Costel Archange	F	113	HOUNOUNOU Rhaëllane Juste Auldecia	M	171	MAPANGOU DIVASSA HAROLD Freiz Donald	F
56	BAFOU Bellan Humigael	M	114	IKOMBO APENDI Berthia Prestige	F	172	MASSALA LOUNDOU Thristan	F
57	BAKALA NGOMA Franly Odylon	M	115	IKOUNGA NGOMBO Olivia Anaïs	F	173	MASSALA MBOUSSI J'aime L'ore	F

174	MASSAMBA Josyenne	M	225	MOUNGALI Yannick Deo Gracias	M	276	N'TETANI MATONDO Yavh Bien-Aimé	M
175	MASSAMBA NGOMA Dieuveille Josyenne	M	226	MOUNTOU Hevecel Freude Welcom	M	277	NTSOUMOU MBANGO Kis-Azor	M
176	MASSAMBA Rostand Loïck	F	227	MOUNTOULA NGAMPO Chandrelle	M	278	OBAMBI DOUNIAMA Leroy Héritier	F
177	MASSOUMOU NZOUSSI Lamiss Bienvenue	M	228	MOUSSAKANDA SAMBA-SAMBA Japhet Salluste	M	279	OBORO-KINGUI Gracia Apotre	F
178	MATINGOU LOUTAYA Noella Vianique	M	229	MOUSSAKI Génévié-Désir	M	280	OKEMBA Grace Modeste	M
179	MAVOUNGOU Beguy Christ	M	230	MOUSSOLO-BIZIMOU Ulrich Landry	M	281	OKIERI Zara	M
180	MAVOUNGOU MAKAYA Amour Dieuveil	M	231	MOUTOLO MATONGO Bérode wilford	F	282	OKO SANDIALA Prefina Gloire	F
181	MAYIMA BAMBY Fred	M	232	MOUTOMA Dassy Herdall Pavel	M	283	OKOKO OBOROKAMBI Franchy	F
182	MBABOU BALONGO Prince Ismael	M	233	MOUTOU ZITA Kem Prefils	F	284	OKOMBI ANDEKO Rogacia Harnath	M
183	MBAHOUKA Cedric Boris Eliave	M	234	MPAMBOU Grace Osee Jizreel	M	285	OKOUMA Dieuveil	M
184	MBAKOU DEMBA Désy	F	235	MPASSI MVANGUI Lionel	M	286	OLINGOU-OBERA Gracel Gladys	F
185	MBAMA Prince Sylestre	M	236	MPIAKA Andre Juvan	M	287	OLOLO OUMBA Naturelle Emmanuelle	M
186	MBANVI MIKEMI Gildas Chancelier	M	237	MPIAKA Andre Juvan	M	288	ONDAYE OYANDZA Domarnette	F
187	MBEMBA ZOLA Abrachal	M	238	MPIAKA Grâce Exaucé	F	289	ONDZE Cyr Vigny	F
188	MBILA Colombe Nenive	M	239	MPOMBO MABIALA Hardie	M	290	ONDZIET-TSIBA Illich Fort	F
189	MBINGOU Alex Dorian	M	240	MPOUTOU BOUMPIEME Christy Linda	F	291	OPINA ISSONGO Rudrylle Prephna	M
190	MBONGO Shounem Claude Samuel	F	241	MVOUKANI YENGUE Chris Enosh	M	292	OWASSA OLOUNDZOU Sothène	F
191	MBOU Nick Eldmann	M	242	NDALA Songe	M	293	OYENDZE Ruth de Modeste	F
192	MBOUALA Freud Yedh Baudelaire	M	243	NDALLA Danielle Christie Frezya	F	294	PAMBOU Claude Duckelvy Stevene	M
193	MBOUKOU MBOUNGOU Michel Merveil	M	244	NDANGANI MOULEHO Danielle Rita	M	295	PEMBELLET Grace	F
194	MBOUNGOU Néjyl Paunel	M	245	NDINGA LEKOLE Neil Boges	M	296	POATY MAKAYA Firmec Saira	F
195	MBOUNGOU NZOBADILA Richard	F	246	NDOLO NGOMA Aïdrin Belnarech	F	297	POUDZOU MIAFOUANIKINA Joslianne	F
196	MBOUNGOU Rodrigue	M	247	NDOSI MATOUALA Ailfa Amour	M	298	POUNA Nupcia Doriane	M
197	MBOUSSA Attendu	F	248	NDOULOU KOUBA Reine Exaucée Merveille	M	299	SAHARA Sounila Rokia	M
198	MENGAH MAVOUNGOU Nestor Salomon	M	249	NGAMBARA Azur Delmar	M	300	SAMBA BALEMBANE Bebrille Grace	M
199	MFIKOU Jonas Chanel	M	250	NGAMBE Medine Carole	M	301	SAMBA Bebrille	M
200	MFOUNDOU ZALA Lude Josly	M	251	NGANGA Destin Vianel	F	302	SAMBA Ilaria-Loredana	F
201	MFOUTOU MBENGOU Idriss Ginola	M	252	NGATSE Chelda Laurene	F	303	SAMBOU Lyz Mariah	F
202	MFOUTOU NGONO Ferand Archy	M	253	NGOKA ONDZE Darick-Fereol	M	304	SANN II NZINGOULA Grace Ramses	F
203	MIEKOUNTIMA Steken Roldan	F	254	NGOKANAT PENABY Joelle Jeanne	F	305	SAYA-TSOUMOU Brunelaure	F
204	MIKOLO POUTANCE Fransvel Penev	M	255	Ngoma Tchissambou Yves	M	306	SOMPILA Imelda Daniche	F
205	MILANDOU MASSENGO Rhey Médalin	M	256	NGOMA MABIALA Revon Auriol	M	307	SONIMBA Sylvestre	F
206	MILANDOU MATOKO Jodryh Préféré	M	257	NGOMA MOUSSITOU Princia	F	308	SOUKOU BOUMBA Benie Divine	M
207	MININGOU BIKOUMOU Christian	M	258	NGOMA YEMBE Idriss Vivien	M	309	STEIMBAULT Née NGANGA Noellie Fabienne	F
208	MIPITIDI Elie Exaucé	F	259	NGOUADI MASSAMOUNA Maguy Colombe	M	310	TATY SONY Grace Severin	F
209	MISSENGUÉ SCHERELL Ségolen Lutterah	M	260	NGOUDIANGANI IWOUNOUHOUE Emireine Gloire	M	311	TCHIBINDA Regis Marly	F
210	MOHAMED SAKOU Aziza Stella	F	261	NGOUMA KOUTOUNGA Ruth Rausilia	M	312	TCHIBINDA-MAKOSSO Jacques-Beaurel	M
211	MOKOKO Lewis	M	262	NGOUOMO NGOULOU Charline	M	313	TEKASSALA Divine Maurcella	F
212	MONDZEKI Armeline Ursula	F	263	NGUIE Nathan Emmanuel	M	314	TEL'MANE BATCHI Steve Roland	F
213	MORANGA Malraux	M	264	NGUIMBI KILENDO Alphanie Paulma	M	315	TSIBA Annaëlle Cornelia Louise	M
214	MOUANDA Blondel Donthoit	M	265	NHONY Partivelle Genevie	F	316	TSIBA Frederique Yoleine	F
215	MOUANDA NZONZI RAGGY Orchely	F	266	NKABAT Orchi Dorra	M	317	TSOMO MFOUTOU Gaby Meschac	F
216	MOUDZIKA LOUBAKI Helder Bosène	F	267	NKAYA BOUANGA Derluce Banatière	M	318	VOUALA BABAKILA Dalmeda Sagesse	F
217	MOUELAMBI Lisa Nellesse	M	268	NKOUNKOU Edmond Stal	M	319	VOULA BIKINDOU Ospha	M
218	MOUKANA Florgin Ulrich	M	269	NKOUNKOU MPILA Bien-Aimé	M	320	Welcome Delicat	M
219	MOUKELE FOLO Edson Stiven	F	270	NKOUNKOU née NGOMBE Jurotia	F	321	YABA BOUKOUH Grace Géraldine	M
220	MOUKOKO MAVILA Michele Cecilia	F	271	NOUANY Jobel	M	322	YALA BOUANGA Moncia Romela	F
221	MOUKOURI NKOLI Reine Gracia	F	272	NSANGOU NTSOUMOU Alla Rich	F	323	YOKA Grace Sarah	M
222	MOULEBE MOUNDELE Guybertia Gilbert	F	273	NSIMBA GANGA Ruben	M	324	YOULA Divin Amour	M
223	MOUMBENZA Gilardin Stevel	M	274	NSOKO KOMBO Grace Therese	F	325	YOULOU KOUYA Frantz Orivel	F
224	MOUNDZEO ILENI Berpy Vanancia	M	275	NSONDE Exaucée	M			

Les candidats ci-dessus sont priés de confirmer leur intérêt et disponibilité ainsi que leur lieu de résidence en République du Congo pour faciliter l'organisation pratique du test écrit au plus tard le 13 septembre 2023 à l'adresse suivante : [CG\\_Stagiaires\\_PM@worldbank.org](mailto:CG_Stagiaires_PM@worldbank.org)

**Fait à Brazzaville, le 30 août 2023**

## FESTIM AFRIQUE

## Les préparatifs avancent

La première édition du festival des images d'Afrique (Festim Afrique) aura lieu du 8 au 14 septembre à Brazzaville en République du Congo, et du 29 septembre au 5 octobre à Kinshasa en République démocratique du Congo (RDC). Les préparatifs de ce festival vont bon train, selon le président international de cet événement, Claudio Bénédicte Sama Kenegui.

Placé en l'honneur du président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, en sa qualité de premier diplomate du pays, le Festim Afrique, événement de dimension internationale, regroupera à Brazzaville plusieurs experts africains dans les domaines diplomatiques, culturels et touristiques. Le président international de ce festival indique qu'à Brazzaville les préparatifs vont bon train. « Tout est prêt, nous avons des partenaires traditionnels qui nous avaient financés aux précédentes éditions, à qui nous partageons les mêmes aspirations de faire rayonner la promotion de notre pays devant le concert des nations. », a fait savoir Claudio Bénédicte Sama Kenegui.

En effet, dans le cadre des préparatifs de cette première édition, la République du Congo vient de soutenir la candidature de Festim Afrique auprès du gouvernement de la RDC. Le président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo assume dorénavant la responsabilité du premier parrain international de cet événement regroupant les deux Congo.

Ceci permettra d'organiser la deuxième phase de la première édition à Kinshasa du 29 septembre au 5 octobre, au Musée national de la RDC.

« Nous remercions les ministères des Affaires étrangères et celui de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs en leur qualité des partenaires traditionnels et indispensables de l'initiative Festim Afrique, qui nous ont soutenus exhaustivement à la matérialisation de cette vision qui aujourd'hui est acceptée au-delà des frontières de notre pays et dont nous organiserons cette année la première édition de Festim Afrique Pool Malebo entre les villes de Kinshasa et de Brazzaville », a déclaré le président international de ce festival. A Brazzaville, l'événement se déroulera à l'hôtel Olympic palace et au site de Ngabé (Pool nord). La deuxième phase à Kinshasa

En ce qui concerne les préparatifs sur la tenue de Festim Afrique à Kinshasa, le comité d'organisation devrait tout d'abord transmettre et faire signer le contrat de collaboration. « Pour le moment nous



Le président international du Festim Afrique posant avec l'ambassadeur de la RDC en République du Congo/DR

sommes assujettis au contrat de collaboration qui n'est pas encore transmis auprès du gouvernement de la RDC. Nous remercions le ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des

Loisirs qui nous aide à finaliser le tout premier contrat de collaboration international entre Festim Afrique et le gouvernement de la RDC représenté par le ministère de la Culture, des Arts et du

Patrimoine ainsi que les partenaires privilégiés de Festim Afrique », a précisé Claudio Bénédicte Sama Kenegui.

Le comité de pilotage de haut niveau est présidé par la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault, et secondé par l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la RDC en République du Congo, Christophe Muzungu.

Notons que le Festim Afrique est un instrument de la diplomatie culturelle et touristique qui vise à appuyer les politiques des gouvernements au développement et à l'attractivité des types de touristes. Il a pour objectif de promouvoir le patrimoine naturel et culturel ainsi que les produits et services de la République du Congo et de la RDC en donnant l'opportunité à leurs entreprises et artisans de les exposer et d'augmenter le commerce à travers Festim Afrique. « Organiser un festival pour les deux Congo c'est aussi favoriser le rapprochement entre communautés, créer un brassage culturel », a signifié Claudio Bénédicte Sama Kenegui.

**Bruno Okokana**

## LIVRE

## Fidèle Biakoro-Pambou Lenormieux publie Les stigmates

Du genre poésie, l'ouvrage Les stigmates publié aux éditions L'Harmattan Congo-Brazzaville est l'expression de la révolte contre une vie tumultueuse et intransigeante. Ce recueil de poèmes compte 86 pages.

D'un poème à un autre se dessine incontestablement un itinéraire enchevêtré d'images et d'émotions poignantes, d'où s'élève, sans scrupule, l'horreur née de l'animosité des hommes. Ce recueil traduit ainsi le code de la vie d'un homme qui, à la rencontre de sa vie intérieure, recherche une âme sœur, un autre lui-même devant le chaos qui le détruit chaque jour, à chaque instant en détruisant aussi l'univers. C'est l'itinéraire d'une vie héroïque face à l'absence de l'amour véritable des parents, de l'épouse, des enfants, des voisins, des camarades. Le « Mal-aimé » où l'incompris a compris que la vie et celle de ses semblables dépendent vraiment de Dieu, le seul et vrai justicier, véritable cri de cœur !

L'ouvrage Les stigmates est constitué, entre autres, des titres ci-après : Poème unique ; Le choc ; Ma paysannerie ; Mes deux dettes ; Parcours ; Rosine ; Soleil ; Le vent ; La peur ; Testament ; Ma déchirure ; Chronique d'une mort ; Souvenance ; Le sac ; Chimères d'un adolescent ; L'union ; Mon malheur ; Ma dernière note ; Le mal-aimé ; Errance ; Feta ; Naïveté ou vic-



L'écrivain Fidèle Biakoro-Pambou Lenormieux/DR

timisation ; La mort invitée inconnue ; Re-traité...

Pour l'auteur, longtemps il avait hésité pour publier ses écrits. Selon lui, un texte, surtout poétique, est un code individuel, très personnel. Le publier, c'est se trahir ; trahir ses sentiments, convictions et projets.

En vérité, écrit-il, cette phobie lui venait du jugement que les lecteurs potentiels se feraient de son œuvre posthume ou posthume, des « qu'en dira-t-on. » de son code de vie... « Le temps a eu raison de mes peurs négatives et morbides. La raison et l'âge ont vaincu mes émotions. Je me jette à et dans l'eau pour mesurer la profondeur des humeurs puisque les hommes, disait l'oncle Marcel Banzonzi, trouveront toujours à dire et à redire, en bien ou en mal sur ce que réalisent les autres. De bonne guerre dans cette prairie des hyènes ! », souligne-t-il.

### Les stigmates ne sont pas toujours négatifs

En lisant ces morceaux de

phrases et de vers, poursuit-il, « si vous vous reconnaissez, confessez vite, parce qu'ignorants, vous vous êtes fait de la peine en voulant me faire plier. Dès lors, vous m'avez fait grandir. Le passé lorsqu'il n'instruit ni ne renseigne plus personne, il faut l'enfermer ou l'archiver pour ne plus y recourir. Ce serait de la drogue voire de l'idiotie. Voyez-vous, ce qui paraît difficile dans la vie, c'est comment oublier le mal que les autres nous ont fait ou nous font subir. Couchez-le sur du papier pour mieux l'oublier. » En conclusion, Les stigmates ne sont pas tous négatifs. Chaque obstacle, chaque événement ou fait vécu par l'homme enseigne et renseigne ! Ces traces, ces cicatrices, ces empreintes et autres impacts restent indélébiles dans la chair et/ ou dans la conscience de tout homme. Les stigmates comme tout handicap peuvent être visibles ou invisibles, physiques, moraux, psychologiques etc. Ces traits de visage ridé d'un homme déchiré par la souffrance ; la misère et ce bonheur fugitif peuvent inspirer l'autre. La plaie du cœur, dit

un amant, n'est guérie que par l'amour sincère de l'être aimé qui en est la cause. Le reste n'est que pure diplomatie, bavardage. Placebo ! « J'ai décidé de crier ma douleur parce que ces stigmates fondent notre collectif inconscient, parfois innocemment. Je vous laisse le temps de voyager, moi avec. Sans rougir du mieux faire, le temps et l'oubli auront eu raison de mon être et les stigmates, tant soit peu, pansés », écrit l'auteur.

Fidèle Biakoro-Pambou Lenormieux est né le 24 mai 1957 à Ntoundou (région du Pool) en République du Congo. Il a fait ses études universitaires à la faculté des lettres et sciences humaines et à l'institut national supérieur des sciences de l'éducation (Inssed), Université Marien-Ngouabi. Il est chargé d'études, coordonnateur du comité de lecture (journal officiel de la présidence de la République- secrétariat général du gouvernement, enseignant, inspecteur itinérant, administrateur, homme des médias, analyste et critique littéraire. Les stigmates, c'est son premier recueil de poèmes.

**B.O.**



## INFRASTRUCTURES

# Le Kenya veut investir au Congo

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a eu des échanges, le 30 août, avec un groupe d'hommes d'affaires conduit par le Kenyan, Julius Mwalé, fondateur de Mwalé Medical and Technology City (MMTC), assisté par Lucas Fox, le PDG de Brex, la plus grande banque digitale.

« Nous avons discuté avec le président de la République concernant trois secteurs : les infrastructures, les télécommunications, les médias et les nouvelles technologies. Nous avons parlé de plusieurs sujets en matière d'infrastructures. Notamment, le projet du village aéroportuaire qui consiste en la construction d'une ville médicale, d'un hôpital autour de l'aéroport, d'un hôtel et d'un centre commercial, et aussi d'habitations personnelles », a déclaré Julius Mwalé, au sortir de l'audience.

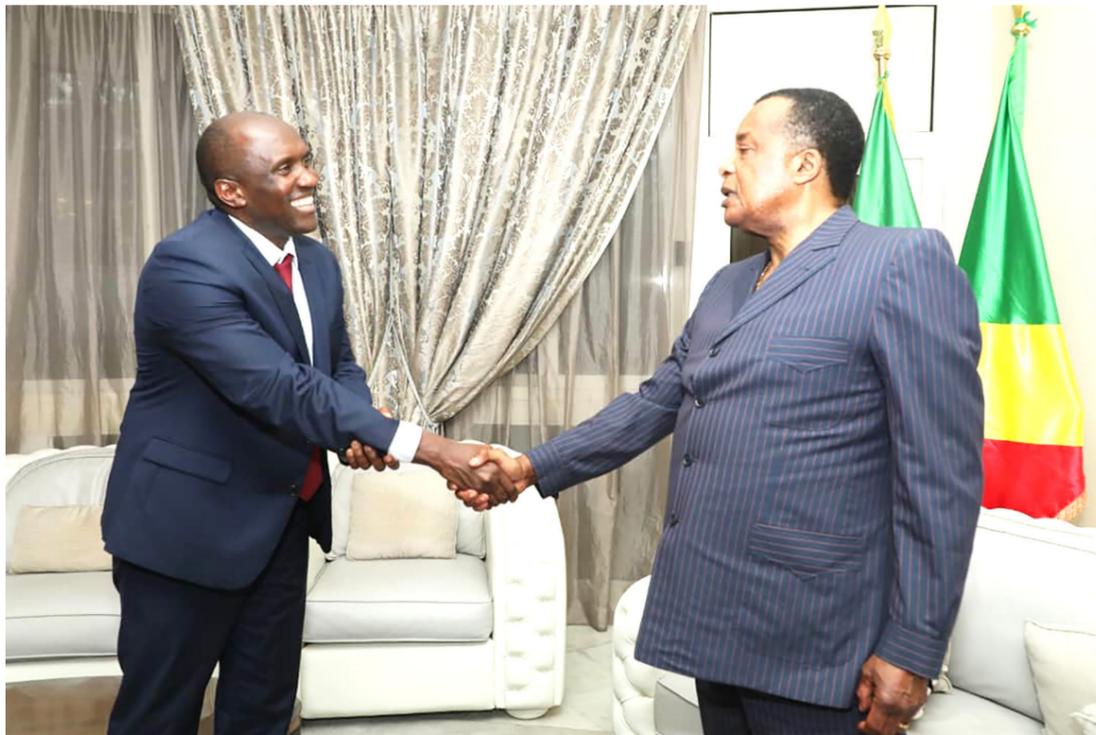
En effet, ces hommes d'affaires vont investir au Congo dans le projet du village aéroportuaire autour de l'aéroport Maya-Maya dans le cadre du tourisme médical en partenariat avec la réserve naturelle des gorilles de Lesio Louna, à 100 km de Brazzaville.

« Dans un second plan, nous avons parlé d'infrastructures

dans leur généralité, notamment des projets d'infrastructure de gaz, des projets liés à l'énergie renouvelable, au phosphate, au fertilisant qui peuvent sortir de la phosphate », a précisé l'homme d'affaires Kenyan.

Rappelons que l'investisseur kényan, Julius Mwalé, avait été reçu le 1er juillet par la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault, auprès de laquelle il avait présenté les deux projets.

A cette occasion, il avait également indiqué que son entreprise a construit une cité médicale américaine au Kenya, qui permet à la po-



Julius Mwalé reçu par le président Denis Sassou N'Guesso

**« Dans un second plan, nous avons parlé d'infrastructures dans leur généralité, notamment des projets d'infrastructure de gaz, des projets liés à l'énergie renouvelable, au phosphate, au fertilisant qui peuvent sortir de la phosphate »**

population de se soigner gratuitement, et qu'il compte faire autant ici au Congo. « Si nous ramenons ce système au Congo, nous croyons que nous allons améliorer le système de santé de la population », avait-il assuré.

**Yvette Reine Nzaba**

## EDUCATION

## Enseignement général et technique : même tenue pour le lycée et le collège

Le décret n° 2023-1537 du 30 août 2023, signé par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, précise les couleurs des tenues scolaires uniformisées du préscolaire, du secondaire et des écoles professionnelles. Le texte mentionne les indications sur la couture et les sanctions qu'encourent ceux qui ne respecteront pas les indications.

L'uniformisation de la tenue scolaire pour l'enseignement général, technique et professionnel est telle qu'au collège et au lycée, c'est-à-dire le secondaire, l'uniforme est la même : chemise (deux poches avec rabats, épaulettes) et pantalon kaki pour les garçons, chemise (deux poches avec rabats, épaulettes) bleu ciel et pantalon bleu sombre de taille normale pour les filles.

Au préscolaire, la tenue est composée d'un tablier de couleur rose pour les apprenants de sexe féminin, et bleu ciel pour les garçons.

Quant aux écoles de formation professionnelle, ce sont les couleurs bleu, violet, blanc, vert et noir qui sont retenues. Le décret précise les spécificités se-



Tenue scolaire uniformisée/DR

lon les filières.

### Interdictions

Le décret portant uniformisation de la tenue scolaire interdit : le port de tissages et perruques, des postiches, des mèches et coiffures extravagantes, le

maquillage, les uniformes scolaires non-réglementaires, les chaussures à talons, les bijoux, les armes et autres objets dangereux, la tenue civile ou militaire, la barbe et/ou la longue moustache, la chevelure abondante pour les hommes,

l'état d'ébriété, la détention et la consommation de stupéfiants et d'alcool, le port de tout signe distinctif.

### Sanctions

L'article 10 du décret fait état des sanctions qui doivent être prononcées

par le conseil de discipline de l'établissement où fréquente l'élève qui n'aurait pas respecté les interdictions. Les sanctions sont échelonnées : avertissement, blâme, exclusion temporaire, radiation.

**Rominique Makaya**